GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions
Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... ctr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe avec réserves de peuplements ..... cre
Coupe à dénudée totale ..... cdt
Coupe à dénudée limite et dégagement des tiges d'avenir ..... cdd
Coupe partielle ..... cp
Entretien partiel (dégagement partiel) ..... ep
Plantation à reprises manquantes ..... prp
Plantation en récipients ..... pcr
Plantation de boutures ..... pbo
Ensemencement ..... ens
Ensemencement ..... ens
Récolte dans les lisières boisées (détérioration libres) ..... erl

N.B. Des interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... R
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (P)
— — à pin rouge ..... R (PR)
— — à pin blanc ..... R (PB)
— — à thuya (cèdre) ..... R (T)
— — à pruche ..... R (Pr)
— — à mélèze ..... R (M)
— — à pin gris ..... R P
Pessière
— — (épinette noire et/ou l'épin rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... E
— — à thuya (cèdre) ..... E (T)
— — à mélèze ..... E (M)
— — à pin gris ..... E (PG)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... E (PB)
— — à pin rouge ..... E (PR)
— — à pin gris ..... E (PG)
— — à sapin et/ou épinette ..... E P
— — (plantation d'épinette blanche) ..... Epb
— — (plantation d'épinette de Norvège) ..... Epn
— — (plantation d'épinette rouge) ..... Epr
— — (plantation d'épinette noire) ..... Epn
Sapinière
— — (le sapin et/ou l'épin blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... S (S)
— — à thuya (cèdre) ..... S (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (P)
— — à pin rouge ..... S (PR)
— — à pin gris ..... S (PG)
— — à mélèze ..... S (M)
— — (plantation de sapin baumier) ..... Sbp
Pinèdes à pin blanc ..... PB
— — avec pin rouge ..... PB (PR)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge (épinette noire occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pb (E)
— — avec thuya (cèdre) ..... Pb (T)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pb (E)
— — avec mélèze ..... Pb (M)
— — avec pin gris ..... Pb (PG)
— — avec sapin ..... Pb (S)
— — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pb (S)
— — (plantation) ..... Pbp
Pinèdes à pin rouge ..... PR
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pr (Pr)
— — — avec thuya (cèdre) ..... Pr (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (E)
— — — avec mélèze ..... Pr (M)
— — — avec pin blanc ..... Pr (PB)
— — — avec pruche ..... Pr (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
— — — (plantation) ..... Prp
Pinèdes à pin gris ..... PG
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pg (Pg)
— — — avec thuya (cèdre) ..... Pg (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pg (E)
— — — avec mélèze ..... Pg (M)
— — — avec pin rouge ..... Pg (PR)
— — — avec pin blanc ..... Pg (PB)
— — — avec pruche ..... Pg (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pg (S)
— — — (plantation) ..... Pgp
Mélèzes
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... M (M)
— — à thuya (cèdre) ..... Me (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Me (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... Me (PB)
— — à pin rouge ..... Me (PR)
— — à pin gris ..... Me (PG)
— — à pruche ..... Me (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... Me (S)
— — (plantation de mélèze européen) ..... Mel p
— — (plantation de mélèze japonais) ..... Mej p
— — (plantation de mélèze sibérien) ..... Mes p

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus à bouleaux blancs avec résineux
— — — — avec pin blanc ..... F1 Pb
— — — — avec pin rouge ..... F1 Pr
— — — — avec pin gris ..... F1 Pg
— — — — avec épinettes ..... F1 E
— — — — avec sapin ..... F1 S
— — — — avec épinette noire ou rouge ..... F1 (E)
Feuillus à bouleaux blancs avec résineux
— — — — avec épinette noire ou rouge ..... Bb E
— — — — avec pin gris ..... Bb (PG)
— — — — avec pin blanc ..... Bb (PB)
— — — — avec pin rouge ..... Bb (PR)
— — — — avec épinettes ..... Bb (E)
Feuillus à bouleaux jaunes avec résineux ..... Bj (F)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc ..... F1 (PB)
— — — — avec pin rouge ..... F1 (PR)
Peupleraies avec sapin ..... Pe S (F)
— — avec pin gris ..... Pe (PG)
— — avec pin blanc ..... Pe (PB)
— — avec épinettes ..... Pe (E)
— — avec épinette noire ou rouge ..... Pe (E)
— — avec mélèze ..... Pe (M)
Frênaies avec résineux ..... Fr (F)
Érablières avec résineux ..... Ar (F)
Mélangés à feuillus tolérants ..... M Ft
— — — sur station humide ..... M Ft (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences intolérantes ..... F
— d'essences tolérantes ..... Ft
— sur station humide ..... Ftf
— (peuplement) ..... F
Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris ..... Bb
Bouleaux jaunes ..... Bj
Peupleraies ..... Pe
Érablières rouge ..... Ar
Érablières
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris ..... Ar Bb
— à bouleaux jaunes ..... Ar Bj
— à peupliers ..... Ar Pe
— à frêne ..... Ar Fr
— à feuillus d'essences tolérantes ..... Ar Ft
Plantation d'érable à sucre ..... Ers p
— de bouleau jaune ..... Rbj p
— de peuplier ..... Rpe p
— de bouleau blanc ..... Rbb p
— de frêne d'amérique ..... Rfa p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en damier ..... cd
Coupe partielle par bande ..... cb
Coupe partielle avec ensemencement légère ..... cs
Chablis partiel ..... chp
Epidémie légère ..... ep
Brûlis partiel ..... brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche vivantes: 10.00 % — 51.0 99%

ORIGINE

Coupe totale ..... ct
Brûlis ..... br
Chablis total ..... cht
Epidémie sévère ..... ep
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0–30 ans
30	31–60
50	61–80
70	81–90
90	91–100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
	70–30 ans (ans)
	90–30
	110–50
	130–50
	150–70
	170–70

FORÊT INÉQUIENNE

Arcjeux inéquiennes: Preuf à dominance de feuf. tolérants, majorité des tiges ainsi Cr ≥ 50 cm.
Autres peuplements: majorité des tiges ainsi Cr ≥ 50 cm.
Vivéleux inéquiennes: Preuf à dominance de feuf. tolérants, majorité des tiges ainsi Cr ≥ 50 cm.
Autres peuplements: majorité des tiges ainsi plus de 50 cm.

GRILLE DENSITÉ–HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m–4m)	2 (4m–10m)	3 (10m–16m)	4 (16m–22m)	5 (22m–28m)	6 (28m–)
A — 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B — 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C — 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D — 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	
Moyenne	31 à 60 %	
Forte	61 à 90 %	
Extrême	91 % et plus	
Superficie entourée de pente	75 % et plus	

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les feuillis publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C5 sp 50 m C — défoliation; — classe de pente; — classe d'âge; — origine; — densité de hauteur; — classe de densité; — sous groupe d'essences; — groupement d'essences

R C5 H6 B C4 — classe de pente; — classe d'âge; — origine de l'origine; — densité; — classe de hauteur; — classe de densité; — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GROUPE POULIN, THÉRIAULT LTÉE / SIGNATURE : [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 9
Unité de gestion — 24
Unité d'aménagement — 1
Unité de sondage — 11*
Mode de tenure ou de gestion — 000
Bloc d'aménagement — 16
Concessionnaire ou autres — 04*
Bassin hydrographique — 34600
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 97270*
Division de recensement — 97
Municipalité — 270
Codastre
Parcelle — 1774*
Région écologique — 11a*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1987
Carte forestière { Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : 26° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22 J 6	22 J 7	22 J 8	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22 J 3	22 J 2	22 J 1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22 G 14	22 G 15		

22 J/2 N.E.

Compt. Rr. 9200-9504-7002-7507-8000

A jour : avril 1997